



La ligne **HéLéman Vuache-Genevois** composée de 6 arrêts depuis mai 2023, devient **HéLéman Vuache-Genevois-Annemasse** et est dotée de plus de 15 arrêts supplémentaires dès le mois d'avril 2025.

Si vous habitez à Valleiry, Jonzier, Vers, Chênex, Beaumont, Neydens, Archamps, Saint-Julien-en-Genevois ou encore Collonges-sous-Salève, vous verrez de nouveaux arrêts s'installer prochainement au bord de la route.

Vous pourrez vous rendre comme passager ou conducteur vers des zones d'emploi importantes telles que Saint-Julien-en-Genevois, ArchParc, Annemasse ou la Suisse.

Découvrez la carte du réseau et ses 7 lignes. Si vous passez par au moins 2 arrêts d'une ligne, alors vous pouvez proposer vos trajets sur l'application HéLéman en tant que conducteur.



L'ouverture de cette extension se fait en 2 temps :

- Le **14 avril**, la ligne ouvre aux conducteurs, ils peuvent commencer à proposer leurs trajets en étant indemnisés.
- Le **5 mai**, ouverture totale du service. Les premiers passagers peuvent faire des demandes de trajets sur l'application.

Pour rappel, HÉLéman est une **application** de covoiturage **sans réservation** qui met en relation les conducteurs et les passagers qui font le même trajet au même moment. Les conducteurs proposent leur trajet au moment de le faire et les passagers font leur demande sur l'application. Les conducteurs sont notifiés dans l'application et grâce aux **panneaux lumineux** au bord de la route. Le conducteur est **indemnisé** dès qu'il propose un trajet en heure de pointe, même sans prendre de passager. Et pour le passager, c'est **gratuit** !

Téléchargez l'application HÉLéman et rejoignez cette initiative locale du Pôle métropolitain du Genevois français : <https://bit.ly/41HCSfL>

Comment ça fonctionne ?

Le conducteur propose ses trajets sur l'**application** HÉLéman au moment de prendre la route. Si un passager fait une demande pour la même destination que lui, il reçoit une **notification** et un message s'affiche sur les **panneaux lumineux** au bord de la route

Pour le passager, c'est simple, il se présente à l'arrêt, fait sa demande sur l'application et voit la file d'attente des prochains conducteurs en approche.

Il monte avec le premier et saisie son nom dans l'application.

L'assistance HÉLéman sait en temps réel quel conducteur fait quel trajet avec quel passager.

Le service est **gratuit** pour les passagers et les conducteurs, eux, sont **indemnisés**.

Ce service est financé par le Pôle métropolitain du Genevois français.

Cela permet de capitaliser sur les nombreuses voitures qui circulent le matin et le soir en mettant à disposition leurs sièges libres.

Depuis Chênex, vous pouvez aller à Viry, Saint-Julien-en-Genevois et en Suisse